

Département
Des ARDENNES

=====
ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 15.06.2023
Convocation faite
Le 01.06.2023

Délibération
N°2023-06-111

RIFSEEP : mise à jour du
référentiel métier

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 07 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le mercredi sept juin à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2023, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : M. Richard CHRISMENT, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M^{me} Jennifer PECHEUX (à partir du point n°2023-06-090 jusqu'au point n°2023-06-102 et à partir du point n°2023-06-104), M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{mes} Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS.

Absents excusés : MM. Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE (pouvoir à M. Sébastien PAULET), Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), M^{me} Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Eric GUERINY, M^{me} Angélique WAUTOT (pouvoir à M^{me} Frédérique CHABOT), M. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M. Pascal GILLAUX), M^{me} Jennifer PECHEUX (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE jusqu'au point n° 2023-06-089 et au point n°2023-06-103), M. Jean GUION (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), M^{me} Laure BARBE (pouvoir à M^{me} Evelyne LAHAYE), M. Jacky DEVIN (pouvoir à M. Gérald GIULIANI), M^{me} Laëtitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M^{me} Angéline COURTOIS).

M^{me} Dominique FLORES, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a accepté.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu la délibération n° 2018-11-227 du 31 octobre 2018, validant la mise en place du RIFSEEP à compter du 1^{er} janvier 2019,

Vu les délibérations n° 2018-11-227 du 28 novembre 2018, n° 2019-12-289 du 27 décembre 2019, n° 2020-11-271 du 24 novembre 2020, n°2021-01-022 du 27 janvier 2021 et n°2022-01-017 du 26 janvier 2022 modifiant, pour une mise à jour, le référentiel métier,

Vu la délibération n° 2023-02-021 du 28 février 2023, créant un emploi non permanent de praticien hospitalier chargé de mission relevant de la catégorie hiérarchique A pour mener à bien le projet ou l'opération suivante : Préfiguration du projet de salariat de médecins par la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse,

Considérant que l'intitulé du poste de praticien hospitalier chargé de mission au guide des métiers de la fonction publique, correspond à celui de directeur de santé publique,

Considérant la nécessité de faire une mise à jour du référentiel métier,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **décide** de faire une mise à jour du référentiel métier,

* **décide** de placer ce cadre d'emplois dans le groupe de fonction de catégorie A3, soit : Directeur de santé publique en catégorie A.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

